

L'emploi à l'aéroport Paris-Le Bourget Recensement 2013



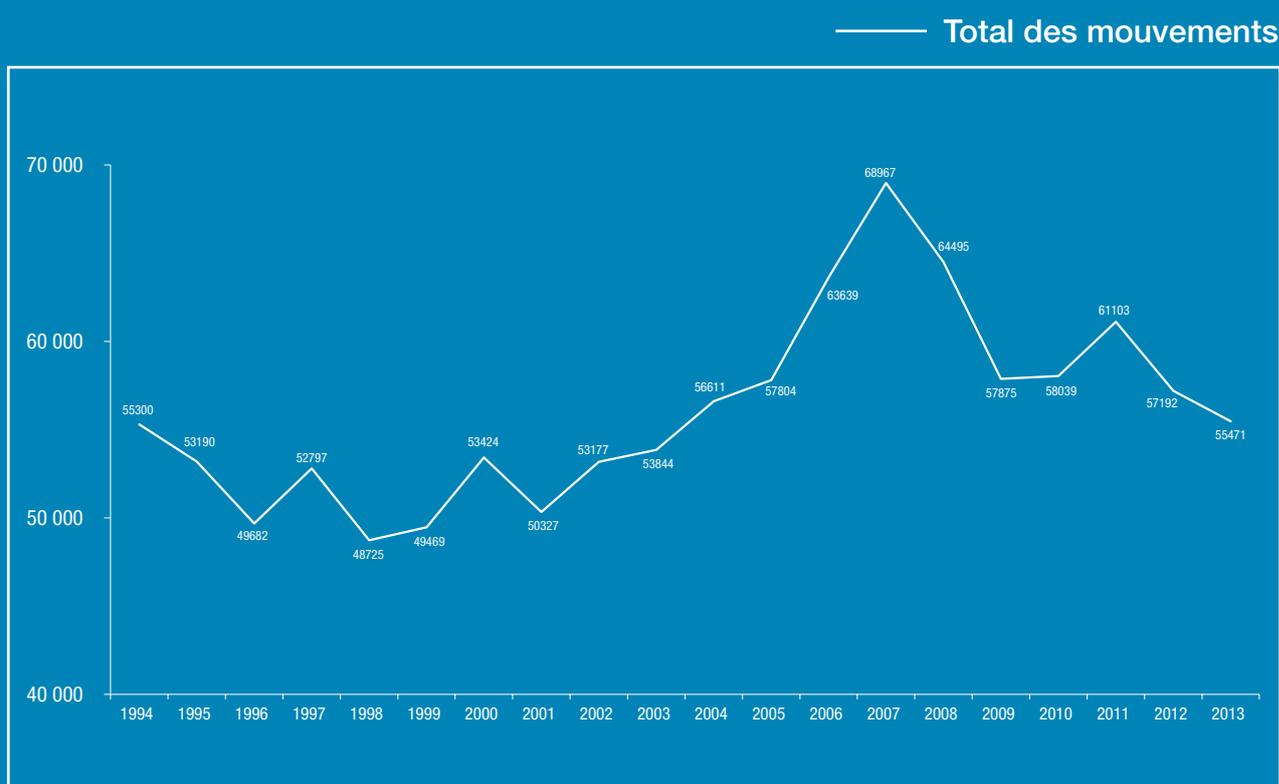
L'emploi 2013

Le volume des mouvements d'avions a diminué de 3,0 % par rapport à l'année 2012. Le niveau global de l'activité, après avoir connu un pic en 2007, retrouve des valeurs comparables à celles des années 1995 à 2000.

En 2013, la population travaillant à l'aéroport Paris-Le Bourget s'est élevée à 3 400 actifs en progression de près de 2,2 % par rapport à 2012.

	Année 2013	Taux de croissance 2013/2012
Nombre de mouvements d'avions	55 471	-3 %
Nombre d'emplois directs	3 400	+2,2 %

Évolution des mouvements d'avions depuis 20 ans





Méthodologie

Le recensement de l'emploi recouvre l'ensemble des établissements présents sur la plate-forme aéroportuaire ou à proximité immédiate. Une enquête annuelle est effectuée auprès de la totalité de ces établissements.

Le questionnaire a été transmis début 2014 et les informations portent sur les effectifs présents au 31 décembre 2013. 33 questionnaires ont ainsi pu être collectés, ce qui représente plus de 60 % de l'effectif global estimé et un taux de réponse du recensement de près de 50 % des 70 établissements recensés.

Le recensement ne prend pas en compte les emplois intérimaires. De même, les emplois liés aux grands travaux sur la plate-forme aéroportuaire ne sont pas pris en compte.

Les secteurs d'activité

La répartition des emplois par secteur d'activité permet d'analyser la contribution des grandes familles d'activité aéro-portuaire. Les sept secteurs d'activités recouvrent les activités suivantes :

Transports aériens :

les compagnies aériennes et la maintenance aéronautique.

Services aéroportuaires :

les services d'assistance en escale (en aérogare et en piste), les entreprises de manutention, de nettoyage, d'emballage des bagages, Aéroports de Paris.

Commerces – Hôtellerie – Restauration :

les sociétés gérant des commerces de détail (côté ville et côté piste), les bars-restaurants, le commissariat hôtelier, les hôtels.

Sûreté et sécurité :

les entreprises de sûreté aéroportuaire ainsi que les prestations en matière de sécurité.

Services publics :

le service des douanes, la police de l'air et des frontières, la gendarmerie du transport aérien, la direction générale de l'aviation civile, la Poste.

Fret – Messagerie – Transports terrestres :

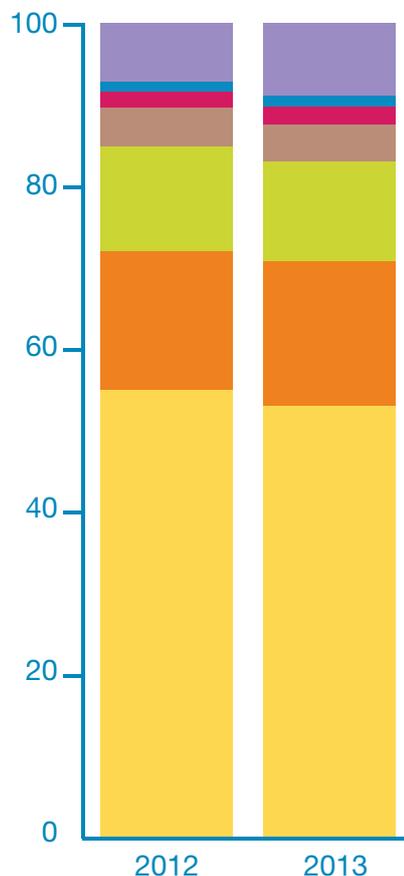
les entreprises d'entrepôt et logistique, les agents de fret, les sociétés de transport routier en commun de personnes.

Autres :

les établissements ne figurant pas dans les 6 premiers secteurs.

La répartition des emplois par secteur d'activité est assez stable d'une année sur l'autre. Le poids des secteurs « Transports aériens » et « Services publics » diminuent légèrement au profit des secteurs « Services aéroportuaires », « Fret-messagerie-transports terrestres » et « Autres activités ».

Part des secteurs en %

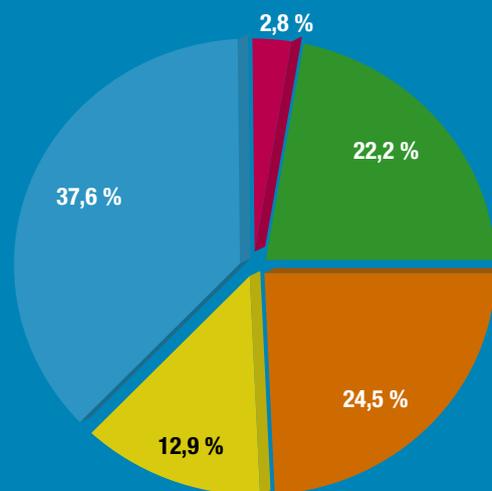


Répartition 2012/2013

- **Transports aériens**
54,9 % / 52,9 %
- **Services aéroportuaires**
17,0 % / 17,8 %
- **Services publics**
12,9 % / 12,2 %
- **Commerces – Hôtellerie – Restauration**
4,8 % / 4,6 %
- **Sûreté et sécurité**
1,3 % / 1,3 %
- **Fret – Messagerie – Transports terrestres**
1,9 % / 2,2 %
- **Autres**
7,2 % / 9,0 %

La taille des entreprises

17 entreprises de plus 50 salariés représentent 75 % de l'emploi total de l'aéroport ce qui révèle une très forte concentration de l'emploi comparativement à la moyenne nationale. En effet, les entreprises françaises de plus de 50 salariés ne représentent que 49,3 % de l'emploi salarié français.



- 3 établissements de plus de 200 salariés représentent 37,6 % des effectifs
- 3 établissements de 100 à 199 salariés représentent 12,9 % des effectifs
- 11 établissements de 50 à 99 salariés représentent 24,5 % des effectifs
- 35 établissements de 10 à 49 salariés représentent 22,2 % des effectifs
- 24 établissements de 0 à 9 salariés représentent 2,8 % des effectifs

Les principaux établissements de Paris-Le Bourget (2013)

DASSAULT FALCON SERVICE AIR FRANCE EADS SECA	+ de 200 salariés
AEROPORTS DE PARIS DGAC Musée de l'air	de 100 à 200 salariés
FLIGHT SAFETY INTERNATIONAL BEA SECURITE AVIATION CIVILE CESSNA CITATION EUROPEAN-SERVICE CENTER FALCON TRAINING CENTER UNI AIR ENTREPRISE - UNIAIR DASSAULT AVIATION EMBRAER AVIATION INTERNATIONAL SOCIETE NOUVELLE LA PEINTURE AERONAUTIQUE Etc	de 50 à 100 salariés

= 75 % de l'effectif total de Paris-Le Bourget

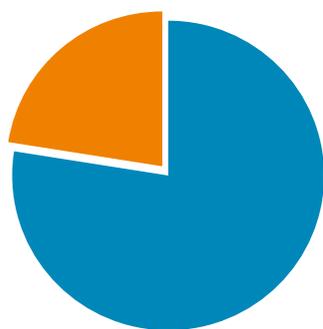
La typologie des emplois



La répartition Hommes-Femmes

La parité hommes / femmes se renforce légèrement par rapport au recensement précédent dont les données typologiques étaient établies au 31/12/2011.

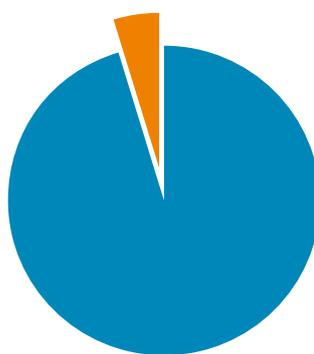
La plus grande proportion d'hommes relativement aux 2 aéroports Paris-Orly et Paris-CDG tient à une plus forte présence de métiers de nature technique.



Hommes	77,7 %
Femmes	22,3 %

La nature des contrats de travail

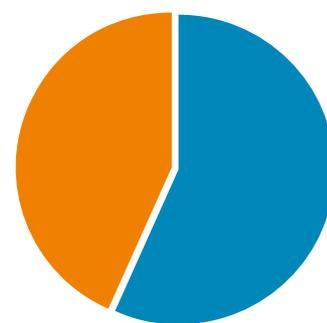
Les emplois aéroportuaires sont majoritairement des emplois stables. La part des CDD a toutefois progressé par rapport à l'année 2011. Rappelons qu'en France métropolitaine, 12 % des salariés ont un contrat temporaire.



CDI	95,5 %
CDD	4,5 %

Les rythmes de travail

L'équilibre relatif entre les actifs en horaires décalés et ceux en horaires administratifs traduit une moindre importance des activités opérationnelles qu'à Paris-CDG et Paris-Orly où la part des salariés en horaires décalés est plus proche de 80 %.

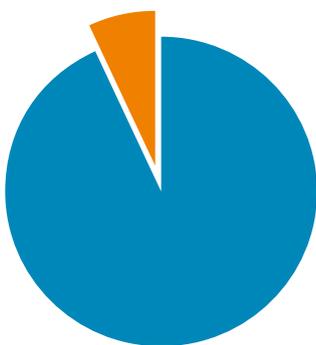


Administratifs	56,8 %
Décalés	43,2 %



La durée du travail

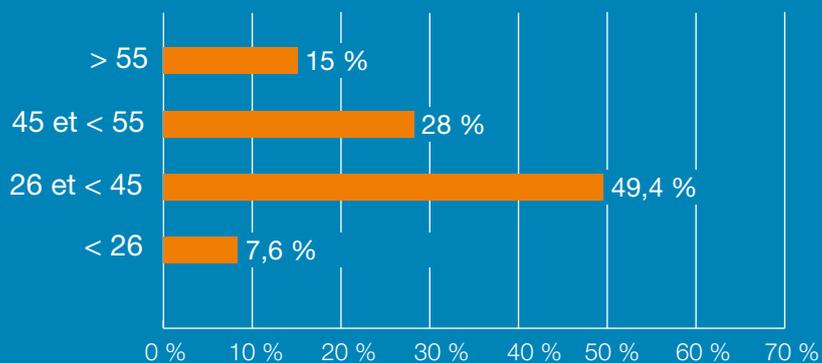
Plus de 93 % des salariés sont à plein temps, proportion élevée qui s'explique en grande partie par un taux de féminisation relativement faible.



Plein temps	93,3 %
Temps partiel	6,7 %

Un taux élevé d'actifs de plus de 54 ans

Paris-Le Bourget se distingue de Paris-CDG par un poids nettement plus élevé de jeunes actifs de moins de 26 ans (7,6 % contre 3,7 %) et d'actifs de plus de 54 ans (15 % contre 10 %).



Un niveau moyen de qualification élevé

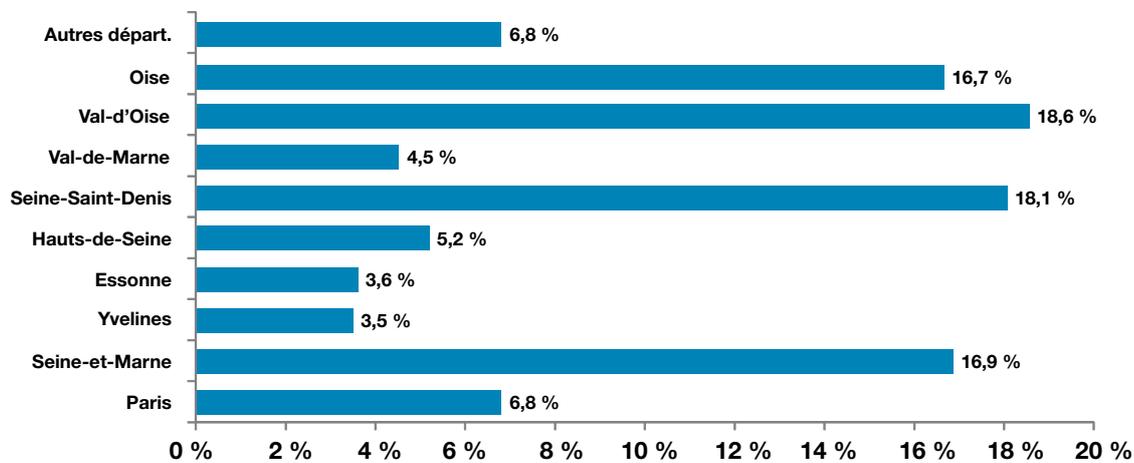
Près de 40 % des salariés de Paris-Le Bourget sont des cadres : c'est plus du double de ce qu'on observe à Paris-CDG. En revanche, la part des employés est bien plus faible ce qui s'explique par des activités plus administratives, le poids des activités d'escala et d'exploitation aéroportuaire ayant une place moindre à l'aéroport du Bourget.



Les lieux de résidence des salariés...

Les départements du Val-d'Oise et de Seine-Saint-Denis sont les premiers départements de résidence des salariés de l'aéroport du Bourget, suivis de près par les départements de Seine-et-Marne et de l'Oise. 76,5 % des salariés sont des franciliens, les 23,5 % se répartissant entre l'Oise (16,7 %) et dans les autres départements (6,8 %).

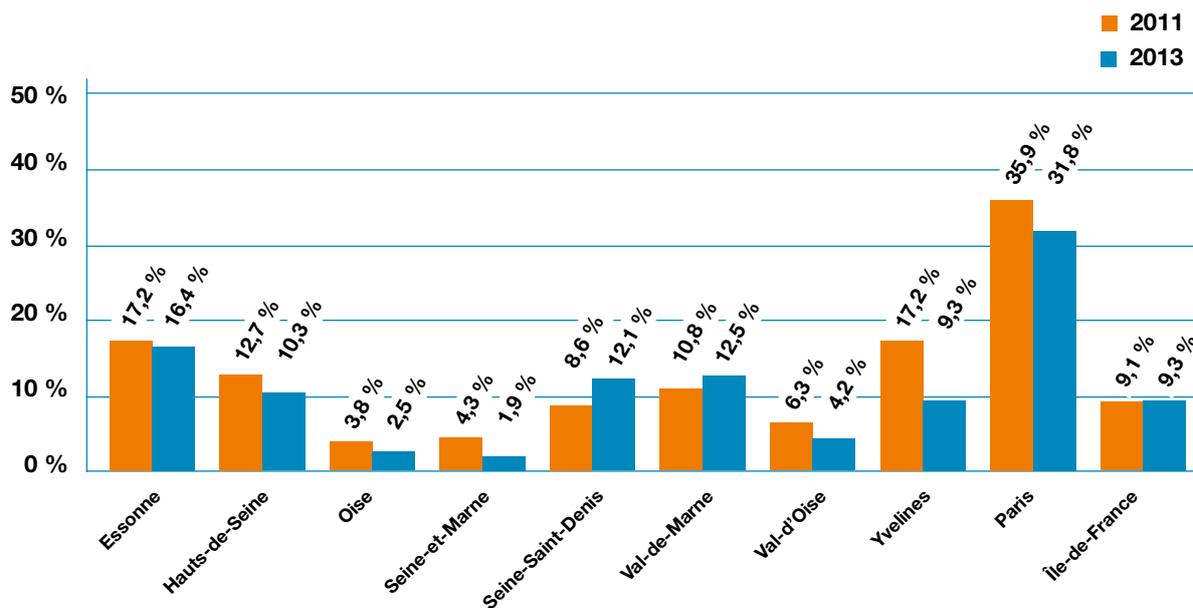
Les principales communes de résidence sont Paris, Le Blanc-Mesnil, Le Bourget, Aulnay-sous-Bois, Drancy, Livry-Gargan, Tremblay-en-France, Argenteuil, Goussainville, Claye-Souilly, Dammartin-en-Goële et Senlis.



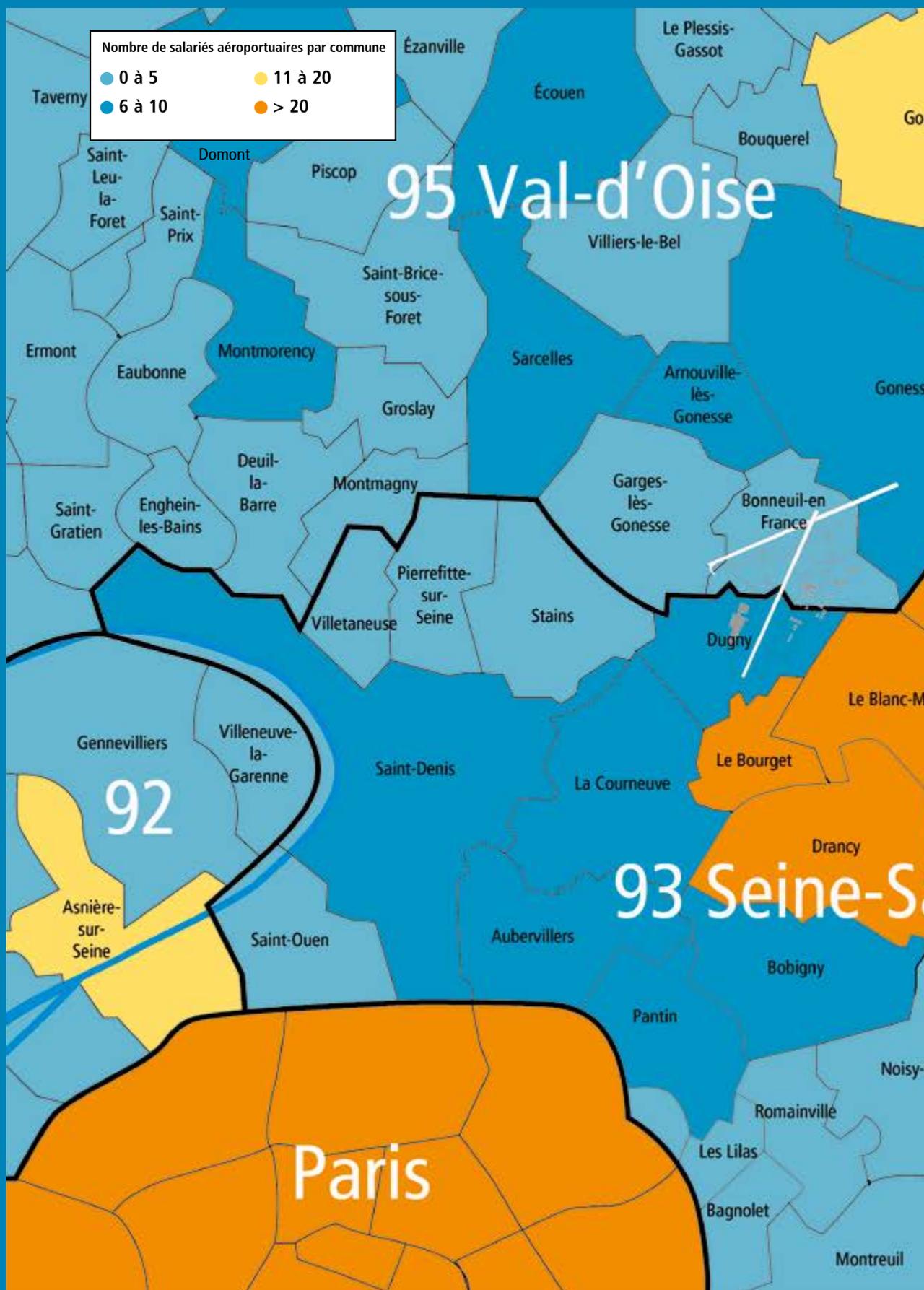
... et leurs modes de transports

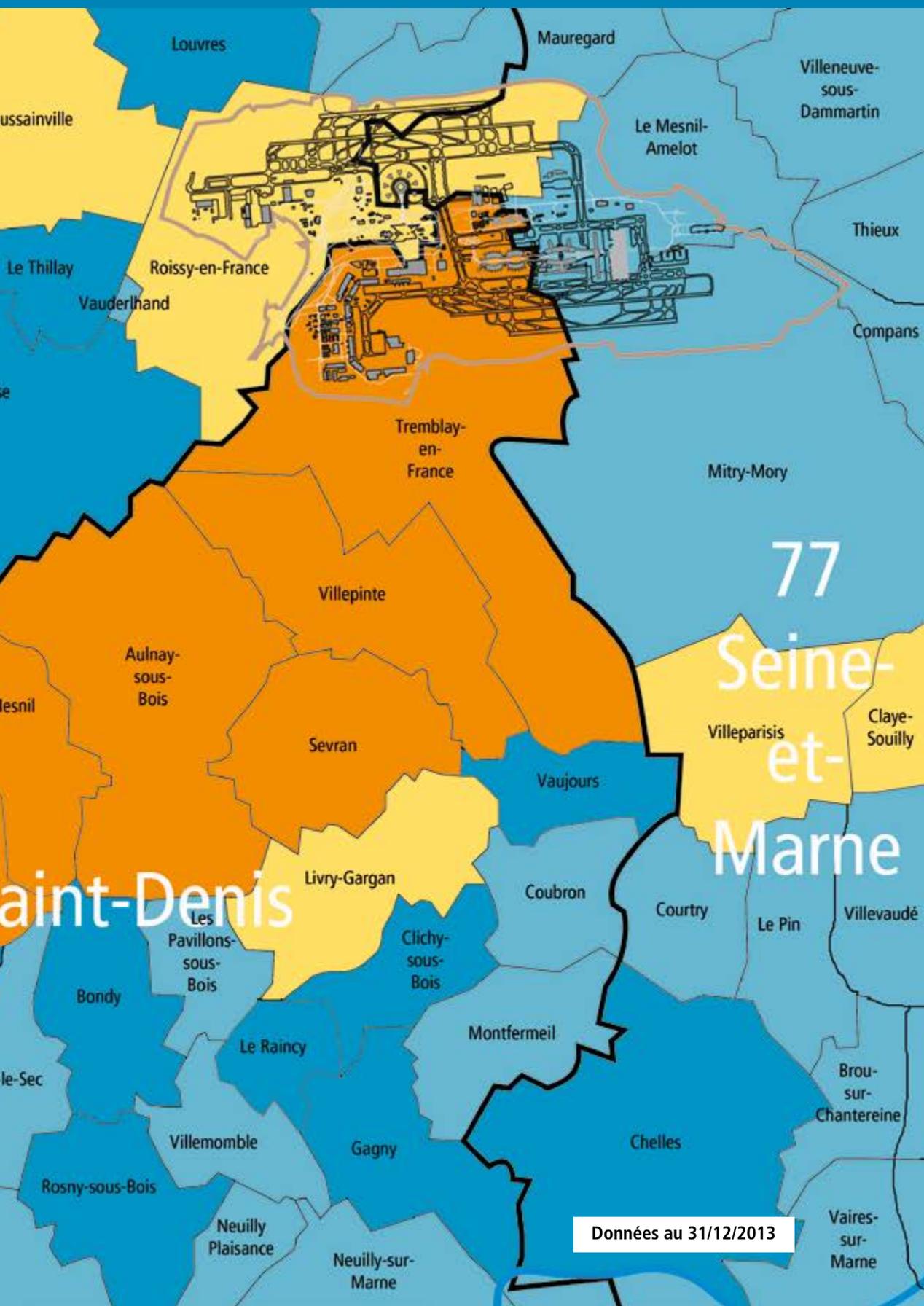
Un taux très faible d'utilisation des transports en commun

La forte desserte de la capitale explique le poids des transports en commun dans les déplacements domicile-travail des salariés résidant à Paris. La dilution très élevée de l'habitat des autres salariés dans de petites communes induit une utilisation plus fréquente de son moyen de transport personnel.



Les lieux de résidence des salariés par commune





77

Seine-et-Marne

Saint-Denis

Données au 31/12/2013

Didier Hamon,
Secrétaire Général du Groupe,

et Pierre Décourt,
Responsable de l'Observatoire de l'emploi aéroportuaire,
et son équipe

**remercient les entreprises pour leur contribution
au recensement de l'emploi.**

Contacts

Pierre Décourt - Responsable de l'Observatoire de l'emploi aéroportuaire
pierre.decourt@adp.fr

Brigitte Recrosio - Chef de projets - brigitte.recrosio@adp.fr

Bruno Hélan - Chargé d'études

Aéroports de Paris

Direction de l'Environnement et du Développement durable
291, boulevard Raspail
75675 PARIS CEDEX 14